

**COMPTE RENDU DEFINITIF DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 9 JUIN 2023**

**C.M. 23.06**

**Date de convocation :** 2 juin 2023  
**Date d'affichage :** 2 juin 2023  
**Compte-rendu succinct :** 12 juin 2023

**Nombre de Conseillers :**  
**En exercice :** 35  
**Présents :** 28  
**Votants :** 34

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à 19 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE, Maire de Torcy.

**ETAIENT PRESENTS** : M. LE LAY-FELZINE – MME VERTENEUILLE - M. BEKKOUCHE – MMES DENIS (JUSQU'A 19H45) - NEMO - M. VILLALBA-MOLERO – MME EUDE – M. AUMARD – MME SIMONOT - MM. MORENCY - OLIVEIRA - AHOANSOU - GUEGUEN – MME JACQUEMART – M. PROST - MME LINDAYE – M. MARTINVILLE – MME MAZZOLENI – M. EUDE – MME SOLTY – M. CORNAND – MME OUBOUYA - GARAULT – BAKIR - M. MENDY - M. CARVALHO – MME JANIAUD-VERGNAUD (ARRIVEE A 19h40) – M. BOUCHET – MME KLEIN-POUCHOL

**ETAIENT REPRESENTES** : MME DENIS (POUVOIR M. LE LAY-FELZINE A PARTIR DE 19H45) -MME MONDIERE (POUVOIR MME DENIS JUSQU'A 19H45, POUVOIR M. EUDE A PARTIR DE 19H45) - MME LAMRI (POUVOIR M. PROST) - M. MOHAMED (POUVOIR MME JACQUEMART) - M. LEBON (POUVOIR MME VERTENEUILLE) – MME PHIENBOUPHA (POUVOIR M. CARVALHO) - MME JANIAUD-VERGNAUD (POUVOIR M. GUEGUEN JUSQU'A 19H40)

**EXCUSEE** : MME LAAGUID

**SECRETAIRE** : MME VERTENEUILLE

\*\*\*\*\*

**ELECTIONS SENATORIALES DU 24 SEPTEMBRE 2023**

DESIGNATION DES SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES DU 24 SEPTEMBRE 2023

**CONSEIL MUNICIPAL 9 JUIN 2023**

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2023.

\*\*\*\*\*

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE  
L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

- 23-03-12 - REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ANNEE 2023- ENEDIS
- 23-03-13 – DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET « DISPOSITIF REGIONAL DE SOUTIEN AUX PROJETS D'AGRICULTURE URBAINE ET PERIURBAINE »
- 23-03-14 - REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ANNEE 2022- SOCIETE COLT TECHNOLOGY SERVICES
- 23-03-15 – LOCAL « CHEZ ANA » - CONVENTION POUR LE REGLEMENT DES LOYERS ENTRE LA FIN DE LA CONVENTION D'OCCUPATION ET LA SIGNATURE DU BAIL
- 23-03-16 – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SALLES AU CENTRE DE FORMATION D'ANIMATEURS ET DE GESTIONNAIRES
- 23-03-17 – BUDGET 2023 – VIREMENT DE CREDITS DU CHAPITRE 022 « DEPENSES IMPREVUES » VERS LE CHAPITRE 67 « CHARGES EXCEPTIONNELLES

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

\*\*\*\*\*

**PROJETS DE DELIBERATIONS A SOUMETTRE AU CONSEIL MUNICIPAL**

**DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

**CONTROLE DE GESTION**

**23-06-01 – DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME NATIONAL FONDS SOCIAL EUROPEEN PLUS (FSE+) EMPLOI – INCLUSION – JEUNESSE – COMPETENCES – CONTINUTE DU PROJET DE SOUTIEN AUX CLAUSES D'INSERTION EN SEINE-ET-MARNE.**

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, approuve le projet de soutien à la clause d'insertion, et ses modalités financières et autorise Monsieur le Maire à solliciter le soutien financier auprès du FSE+, à effectuer toutes les démarches nécessaires et signer les pièces s'y rapportant.

\*\*\*\*\*

**ADMINISTRATION GENERALE**

**23-06-02 – CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE TORCY ET LA SAS NAVCO RELATIVE AUX MODALITES DE FACTURATION DES FRAIS DE GARDIENNAGE LORS DE LA MANIFESTATION MARVELLOUS ISLAND FESTIVAL DES 27 ET 28 MAI 2023**

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, approuve la convention entre la Commune et la SAS NAVCO fixant les modalités de facturation des frais de gardiennage à hauteur de 8 626.94 € lors de la manifestation Marvellous Island Festival des 27 et 28 mai 2023 et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention et à effectuer toutes les démarches nécessaires à cet effet.

\*\*\*\*\*

**23-06-03 - PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL RELATIF A L'INDEMNISATION DU SINISTRE AYANT EU LIEU PASSAGE GEORGES MELIES LE 13 OCTOBRE 2019**

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, **approuve** le protocole d'accord transactionnel pour l'indemnisation du sinistre ayant eu lieu passage Georges Méliès le 13 octobre 2019, à hauteur de 290 000 € HT et autorise Madame VERTENEUILLE à signer ce protocole d'accord transactionnel et à effectuer toutes les démarches nécessaires à cet effet.

\*\*\*\*\*

**23-06-04 – ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS).**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Madame KLEIN-POUCHOL ne prend pas part au vote, désigne en qualité de représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

- M. LE LAY-FELZINE
- Mme NEMO
- Mme LINDAYE
- M. GUEGUEN
- M. BOUCHET
- Mme MAZZOLENI

\*\*\*\*\*  
SPORT

**23-06-05 - DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU FAF (FOND D'AIDE DU FOOTBALL AMATEUR) – TRAVAUX DE RENOVATION ET DE MISE AUX NORMES PMR DES DOUCHES ET VESTIAIRES DU GYMNASE DE L'ARCHE GUEDON**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de rénovation et de mise aux normes PMR des douches et vestiaires du gymnase de l'Arche Guédon dont le montant est estimé à 90 547 € HAT et autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès de la Fédération Française de Football une subvention pour ce projet d'un montant de 15 000 € HT (16.57% du montant global HT), dans le cadre du Fond d'Aide du Football Amateur.

\*\*\*\*\*  
DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

**23-06-06- - ADHESION A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PASSATION DU MARCHES ET/OU D'ACCORDS-CADRES EN MATIERE DE FOURNITURES DE DENREES ALIMENTAIRES ET DE PETITS MATERIELS A USAGE UNIQUE LIEE A LA RESTAURATION.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve la convention constitutive du groupement de commandes des fournitures de denrées alimentaires et de petits matériels à usage unique liée a la restauration et autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention constitutive et prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

\*\*\*\*\*  
DIRECTION DE L'URBANISME

**23-06-07 - MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME – DECISION DE NE PAS SOUMETTRE A EVALUATION ENVIRONNEMENTALE SUITE A LA RECEPTION DE L'AVIS DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE AU TITRE DE L'EXAMEN AU CAS PAR CAS**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, confirme au regard de l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale en date du 20 avril 2023, que l'objet de la modification du Plan Local d'Urbanisme n'est pas susceptible d'affecter de manière significative l'environnement et décide de ne pas soumettre à évaluation environnementale la procédure de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme.

\*\*\*\*\*  
**23-06-08 - RÉTROCESSION DE VOIRIES PAR L'ASL « RÉSIDENCE DES CHANTERELLES TORCY » A LA COMMUNE DE TORCY ET CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de rétrocession des emprises d'usage public de l'ASL « « Résidence des Chanterelles Torcy » excluant les trottoirs et l'impasse de la Venelle accepte d'acquérir une partie des parcelles AD 114 et AD 160 à l'euro symbolique et de les classer dans le domaine public communal et autorise Monsieur le Maire à signer les pièces et actes afférents à cette acquisition, et d'effectuer toutes formalités nécessaires.

\*\*\*\*\*  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15 le neuf juin deux mille vingt-trois.

Le Maire,  
Guillaume LE LAY-FELZINE

